

Public cible :

Pré-requis :

Modalités pratiques

Programme, dates, coût sur
demande / contactez
Philippe LACHAUD -
Responsable EGOC - 06 27
28 02 96

Calendrier - Lieux -

Modalités d'accès :

Planification sur le site
EGOC [Sessions à venir]
Nous contacter pour suivi
des programmations et des
planning sur www.egoc.org

Programmation :

Formations

TARIF / COÛT STAGIAIRE

:
€

Modalités animation :

Intervenant :

Effectif :

FORMATIONS-ACTIONS EN AS

MAJ :

Objectifs professionnels :

Objectifs - Aptitudes et compétences visées et évaluées :

Contenu :

PREAMBULE

Cette offre de formation et d'accompagnement proposée par l'EGOC fait suite à une étude des besoins dans le réseau des CAF notamment pour le volet action sociale.

Ces formations visent à accompagner le renforcement des capacités d'intervention des agents tout en étant à l'écoute de leurs besoins.

Ces derniers ont également été repérés et identifiés lors du deuxième forum CTG qui s'est déroulé à Nantes en Octobre 2019.

Aussi, la particularité est la possibilité d'ouvrir la plupart des formations à des partenaires pour être plus efficaces sur les effets du changement souhaité en local.

1. Le chargé de coopération territoriale : soutenir l'engagement des collectivités locales et des acteurs pour atteindre les objectifs

Cette formation-action s'adresse conjointement aux agents des Caf et des collectivités qui souhaitent réfléchir ensemble à une transition douce et réaliste de la coordination CEJ vers de la

coopération territoriale. Cette formation vise à être porteur d'un changement de dynamique territoriale par une nécessaire évolution de compétence à transférer.

2. Construire une démarche d'impact social en partenariat

Cette formation-action s'adresse à tous ceux qui souhaite penser et réaliser une évaluation qui sort des formats traditionnels. Les « classiques » seront questionnés pour s'ouvrir à de nouvelles façons de faire réaliste et efficace. Une approche inédite de travail sur les changements durables souhaités prendra à la fois appui sur la démarche appréciative et les approches en conduite du changement. Cette formation peut également être ouverte à des partenaires de territoire des CAF.

3. Évoluer dans une approche de développement territorial intégrée

La concertation ne va pas de soi. Son succès passe par des mécanismes de collaboration ou l'ensemble des parties prenantes construisent des relations d'égal à égal en vue de faire vivre un projet de territoire. Cette formation permet d'appréhender et de mettre en pratiques des façons de faire et des comportements avec une CTG qui restera avant tout un prétexte à une approche beaucoup plus holistique du partenariat. La concertation sera appréhendée ici comme une démarche qui intègre l'ensemble de ses ressources et de ses richesses pour son propre développement.

4. Le pacte de coopération interinstitutionnelle ou la convergence d'un plan de financements unique pour un projet de territoire concertée.

Le déploiement des politiques publiques au sein des EPCI est un enjeu pour toutes les institutions qui ont des financements à distribuer au sein des territoires. L'hyper sollicitation des acteurs locaux à participer à des schémas départementaux pour prétendre à des financements est largement démontrée. Cette formation

s'adresse aux CAF qui souhaitent construire une coopération institutionnelle en amont du projet de territoire pour mieux le nourrir et l'accompagner financièrement. C'est apprendre à construire un partenariat gagnant-gagnant entre institution qui est recherché dans cette formation.

MODALITES D'EVALUATION ET DE VALIDATION

Evaluation : **bilan** oral et **évaluation écrite** permettant d'apprécier la qualité de la prestation et de mesurer l'efficacité de l'action au regard des objectifs globaux

Attestation de participation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action sera remise aux stagiaires à l'issue de la formation

Méthodes mobilisées :

Modalités d'évaluation et de validation :

Evaluation en amont : sous forme d'un questionnaire ou d'un entretien avec le formateur pour valider les prérequis, d'évaluer les besoins spécifiques et de déterminer le niveau de connaissances

Evaluation au cours de la formation : validation de la compréhension et de l'acquisition des connaissances sous forme mises en situations, de réflexions collectives et d'utilisation d'outils de diagnostic

Evaluation à chaud : à l'issue de la formation, un bilan oral et une évaluation écrite permettront d'apprécier la qualité de la prestation et de mesurer l'efficacité de l'action au regard des objectifs globaux

Evaluation à froid : réalisée avec un outil interne Caf

Attestation de suivi : Feuille de présence

Attestation de participation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action sera remise aux stagiaires à l'issue de la formation

Accessibilité :

Nos formations sont accessibles à tous les agents Caf. Pour toutes personnes en situation de handicap, nous vous invitons à nous contacter afin d'étudier ensemble les modalités



d'accès à la formation et de nous transmettre tout document nécessaire pour l'ajustement des prestations et la mise en oeuvre de dispositifs adaptés.

Niveau d'accessibilité des prestations proposées dans les locaux de l'EGOC : fiche informative du registre public d'accessibilité disponible sur le site de l'EGOC : Page « [Contact et Accessibilité](#) »

Délais d'accès à la formation :

Délais d'accès entre la demande et le début de la prestation : engagement d'une réponse dans les 15 jours ou conditionné aux délais de procédures de marché (1 mois pour les sessions INTER).

Pour toutes informations administratives, pédagogiques, d'accompagnement aux personnes

ou d'une adaptation de la formation sur mesure,

vous pouvez nous contacter au 02 99 29 82 42 ou 02 99 29 82 43